



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Vendredi 08 novembre 2024

14 rue Jules Lardière 80800 FOUILLOY

Présidence : J ESTIENNE

Présents : J-P AUBRUN - G ANTOINE - F CAHAGNE - D GUYART – V PETIT

Excusé : D BARREUX

Ordre du jour

Point sur les effectifs
Point Situation financière
Calendrier 2025
AG CCVS
AG CODEP
Réponse aux sollicitations diverses (ajout)
Questions diverses

A 17h15, le Président accueille les participants et se félicite de leur présence.
Le comité pratiquement au complet peut délibérer valablement.

Effectifs

A ce jour 31 adhérents, on revient au niveau de l'année 2019 malgré la perte de 6 membres mais fort heureusement un gain de 7 grâce notamment à la licence fin de saison.

Nous avons fait bénéficier à 4 nouveaux adhérents de la licence 16 mois, valable jusqu'au 31/12/25 au tarif de la saison en cours. Je rappelle que cette offre se termine au 30 novembre, alors faites en part à votre entourage et avis aux amateurs, amatrices...

Il ne faut laisser personne au bord de la route, la devise, on roule ensemble, on arrive ensemble...

Point comptable

Nous avons été très bien accompagnés dans nos démarches de demandes de subventions. Grâce à cette aide précieuse, notre comptabilité est actuellement bénéficiaire. Cependant, il reste important de rendre des comptes de manière rigoureuse pour assurer la transparence et la bonne gestion de nos ressources. Ce sont plus de 5000€ d'aides.

Francis ne repartant pas pour la prochaine olympiade, un appel à volontaire est d'ores et déjà lancé pour ce poste essentiel. Merci à lui pour les nombreuses années de dévouement et de service en tant que trésorier toutes ces années.

Je joins son compte de résultat arrêté au 31 octobre 2024.

La commande de vestes a été lancée, pour ceux ne l'ayant pas encore fait, pensez au paiement !

Calendrier

Il se trouvera sur notre site à l'onglet calendrier puis agenda.

Il n'y aura pas de calendrier CoReg, le CoDep réalisera le sien début 2025. Un retard dans les saisies est à prévoir. En ce qui concerne le club nos manifestations seront reconduites. Nous remercions les adhérents nous ayant fait part de leurs envies cyclotouristiques.

Nos manifestations incontournables :

- 05 janvier : Assemblée Générale CCVS
- 15 février : Assemblée Générale CoDep. Votre président ne se représente pas.
- 02 mars : Ouverture de saison club
- 03 mai : Mai à Vélo et BF 150km
- 25 mai : La Fouilloysienne
- 06 septembre : Forum des Associations
- 20 septembre : Fête du vélo

Les séjours club :

- Pour les séjours de l'ascension et de Pentecôte, pour l'instant pas de manifestation nationale.
- Nous avons pensé à un séjour en Touraine afin de clôturer la région en BPF. Assez facile à prévoir, 2 hébergements pour éviter les liaisons en voiture.
- Il a été proposé des sorties dans le Gers, Lozère...
- La réalisation de l'Ardéchoise en juin du 11 au 14.
- La semaine fédérale à Orléans du 03 au 10 août, région que je connais bien avec son riche patrimoine historique et ses paysages pittoresques, sa gastronomie... Une semaine de vélo inoubliable en perspective...

Contrairement aux années précédentes, je ne participerai pas aux séjours du club cette année. Aussi, il est souhaitable qu'un membre du club puisse prendre en charge les démarches et appels nécessaires pour l'organisation de ces séjours.

Je reste bien entendu à la disposition de la personne qui prendra la fonction de "responsable voyage" pour toute aide ou information dont elle pourrait avoir besoin.

D'avance, je vous remercie pour votre coopération. Je rappelle également que les manifestations FFCT sont prises en charge au niveau de l'inscription.

Assemblée Générale CCVS

Elle se déroulera le 05 janvier 2025 à 9h30, à Fouilloy dans la salle des associations peut-être un peu petite...

Une nouvelle olympiade 2024-2028 marque le renouvellement des comités directeurs par des élections. Un appel à candidature sera envoyé. Francis C et Didier B ne repartent pas. Comme chaque année, un coup de main est nécessaire pour mettre en place la salle.

L'AG est un moment important dans la vie d'un club. L'impact médiatique est conséquent. Il amène le club à démontrer ses qualités d'organisateur face aux élus mais aussi à développer notre image de marque, d'affirmer l'importance du club dans la vie locale.

La présence des adhérents est importante et indispensable pour le quorum.

C'est aussi le moment de renouveler sa licence afin de faciliter le travail des bénévoles du club. Les documents se trouveront sur le site à l'onglet documents (ouverture des portes 8h30).

Le certificat médical n'est plus à produire même pour une première adhésion. (Un questionnaire de santé se substitue à l'obligation du certificat).

Tous les licenciés doivent remplir le document « Notice d'information du Licencié ».

Les rapports habituels seront établis. Rapport sécurité par Didier G, Bilan d'activités par Véronique P, bilan financier et budget prévisionnel par Francis C et le rapport moral par le président. Nous laisserons un large temps de parole aux adhérents qui souhaitent s'exprimer.

Elle sera suivie d'un pot et de la traditionnelle galette.

Invitation des personnalités : Député, Conseil Départemental, Maire, CoDep, Cyclo Cardiaques, Office de Tourisme, Partenaires, Presse.

Assemblée Générale du CoDep

Le club s'est porté volontaire pour organiser l'assemblée Générale du CoDep le 15 février, après-midi.

Mettre une salle à disposition avec matériels, inviter la municipalité (mairie-adjoint...) la presse locale. Pot de bienvenue et vin d'honneur. Mettre en place banderoles, voir fléchage. L'accueil des clubs et personnalités.

Là aussi l'impact médiatique est important.

Nous aurons besoin de quelques volontaires pour nous aider à mettre en place la salle le matin. Votre aide sera grandement appréciée pour assurer que tout soit prêt à temps.

Sollicitations diverses

Il est compréhensible que le club soit très demandé, ce qui peut être à la fois gratifiant et accablant. Il faut gérer les nombreuses sollicitations. Nous ne pouvons pas répondre à tout.

Une demande de Corbie pour l'école des roses (mise en place du SRAV), 3 classes en bloc 1 et une classe bloc2 et 3 soit au total 5 jours en mai juin.

Nous allons l'étudier attentivement en fonction des dates disponibles et nous les tiendrons informés de la décision prise.

Il faut aussi du monde, au moins 3 membres à chaque prestation, nous sommes seulement 6 à disposer de l'agrément Éducation Nationale + 1 futur adhérent... Des volontaires !!!

Questions diverses.

Jean-Paul A – mise en conformité des vélos – Intervention com de com sur les aménagements routier.

La responsabilité de la mise en conformité d'un vélo appartient principalement au propriétaire. Chaque cycliste est tenu de s'assurer que son vélo respecte les normes de sécurité en vigueur, notamment en termes d'éclairage, de freins, et d'autres équipements obligatoires.

Cependant, dans le contexte du club, celui-ci peut également jouer un rôle important en veillant à ce que les vélos de ses membres soient conformes.

En résumé, bien que la responsabilité primaire incombe au propriétaire, le club a un rôle essentiel à jouer pour garantir la sécurité collective.

Nous sommes confiants envers les adhérents et nous savons que vous êtes tout à fait capable de prendre vos responsabilités. Nous croyons en votre capacité à gérer cette situation de manière autonome et efficace.

J'avais déjà adressé un message aux responsables de la mobilité dans le Val de Somme même au Grand Amiénois. Je participe aux réunions sur le sujet. J'avais joint la charte cyclable de la FFCT. J'ai également signé la lettre de Jean-Paul. Je comprends sa préoccupation et je partage l'impression que toutes ces démarches semblent être un coup d'épée dans l'eau.

Gérald A – Mise en place de balade douce

Rien ne s'oppose aux balades douces, on peut même trouver un autre créneau par exemple le samedi après-midi. Notre devise citée plus haut et notre philosophie

Didier G - Inventaire du matériel.

Je pense que l'inventaire du matériel est une bonne pratique pour le club, non seulement pour assurer une bonne gestion des ressources, mais aussi pour répondre à diverses obligations légales et pratiques. Le club détient toutes les factures des matériels dans sa comptabilité.

Il faudra créer une liste des matériels détenus et conserver cet inventaire, je pense sous forme informatique. Il reste à créer un modèle d'inventaire... Qui s'en charge ?

Véronique P – Organisation de l'accueil lors de nos manifestations.

Organiser l'accueil dans une manifestation est essentiel pour assurer une expérience agréable et fluide pour tous les participants. On va réorganiser un accueil efficace pour notre manifestation La Fouilloysienne.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, je déclare close la réunion à 18h40